



Montréal, le 2 décembre 2004

**Par télécopieur**

Madame Colette Girard Riffou  
CRIC de Port Cartier  
1, rue Wood, bureau 2  
Casier postal 204  
Port-Cartier (Québec)  
G5B 2G8

**Objet : Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour l'année  
tarifaire 2005-2006  
Dossier R-3541-2004**

---

Madame,

La Régie de l'énergie accuse réception d'une copie de la lettre que vous transmettiez le 29 novembre dernier à votre débutée relativement au dossier mentionné en titre.

Nous prenons bonne note de vos commentaires qui ont été déposés au dossier. La demande d'Hydro-Québec d'augmenter ses tarifs de distribution d'électricité est soumise à l'évaluation de la Régie dans le cadre du processus d'étude prévu à la Loi sur la régie de l'énergie.

Nous vous invitons à consulter notre site internet sur lequel figure toute la preuve déposée, tant par Hydro-Québec que par les intervenants dont les associations de protection des consommateurs qui en font partie. Notre adresse électronique est la suivante :

[www.regie-energie.qc.ca](http://www.regie-energie.qc.ca)

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie  
VD/sp

c.c. M<sup>e</sup> Éric Fraser, procureur d'Hydro-Québec et tous les intervenants

# CRIC

1, rue Wood, bureau 2, C.P. 204  
 Port-Cartier (Qc) G5B 2G8  
 Email: [cricportcartier@globetrotter.net](mailto:cricportcartier@globetrotter.net)

Port-Cartier, le 29 novembre 2004

Bureau du député provincial  
 Mme Lorraine Richard, Député  
 700, boul. Laure bureau 227  
 Sept-Iles (Qc) G4R 1Y1

Objet: Opposition à la hausse des tarifs d'électricité demandée par Hydro-Québec

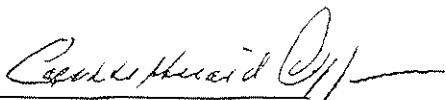
Madame,

En tant que citoyenne, je tiens à vous exprimer toute ma colère et mon profond désaccord concernant la dernière demande d'Hydro-Québec de hausser les tarifs d'électricité au Québec. En effet, notre société d'État demande une troisième hausse consécutive de tarif en deux ans dans le seul objectif d'engranger des profits qui ne sont pas équitablement redistribués à nous, les citoyen-nes.

Je crois que cette augmentation est régressive, abusive et injustifiée. Comment notre société d'État, peut-elle encore nous demander des hausses de tarifs et du même souffle, dévoiler des profits records s'élevant à 1,8 milliard en 9 mois ?

En tant que citoyenne, Madame la députée, je souhaite que vous interveniez auprès du gouvernement afin que la Régie de l'énergie respecte le pacte social stipulant que notre société d'État doit offrir l'électricité à tous les Québécois au moindre coût.

Solidaire et en colère,



Mme Colette Girard Riffou  
 CRIC de Port-Cartier

CGR/al

c.c. Monsieur Mario Thibodeau, Régie de l'énergie  
 800, place Victoria  
 Tour de la Bourse, 2<sup>e</sup> étage  
 Bureau 2.55  
 Montréal (Qc) H4Z 1A2

c.c. Coalition des associations de consommateurs du Québec (CACQ)

Centre de recherche et d'information en consommation